



## Passerelle des Anglais

Lieu : Soissons

Architecte : Barthélémy-Griño

Maître d'ouvrage : Ville de Soissons

Lot : Gros œuvre, Charpente

Mission : Assistance technique pour la démolition et conception et suivi de chantier du nouvel ouvrage

Date : 2012-2015

Dès le Moyen-Âge, la ville de Soissons s'est dotée d'un pont reliant son cœur historique au quartier Saint Waast, sur l'autre rive de l'Aisne. La passerelle piétonnière actuelle a été construite après-guerre à cet emplacement pour remplacer un pont datant du 19<sup>ème</sup> siècle détruit lors des bombardements alliés. Alors financée par le Royaume-Uni - d'où son nom - cette passerelle était un ouvrage en béton armé de belle conception mais fortement dégradé au fil du temps, ce qui a motivé la décision de la remplacer par un nouvel ouvrage.

Le projet du franchissement rentre dans le cadre plus large de l'aménagement des berges de l'Aisne. L'objectif est de revenir à l'esprit du pont d'avant-guerre, c'est-à-dire un ouvrage plus urbain, plus large et moins cambré, placé dans la continuité des rues auxquelles il est relié. L'équipe de Maîtrise d'œuvre a proposé un ouvrage sobre et élégant, sans structure apparente sous le tablier.

Le projet découle de cet objectif architectural, tout en tenant compte de la double contrainte de l'accès PMR et du gabarit fluvial lié à la navigabilité de l'Aisne. Nous avons cherché à amincir le tablier autant que possible à l'aplomb du chenal de navigation, ce qui a conduit à placer deux piles en rivière - la portée structurelle est ainsi ramenée à 45 m pour un franchissement total de 60 m entre les deux murs de quai - et à choisir l'acier pour réaliser le tablier.

En rive droite, côté Saint Waast, la pile en béton est affirmée : de forme ellipsoïdale, elle s'élève jusqu'au tablier et le supporte directement. En rive gauche, l'autre pile est à l'inverse masquée dans l'estacade existante conservée. Le tablier est porté par deux bras métalliques en forme de V très ouvert. Cet appui permet de rigidifier très sensiblement la passerelle.

Le tablier est constitué de deux caissons latéraux de hauteur variable, liaisonnés par des pannes distantes de 2 m. Ces dernières portent le platelage métallique, lui-même couvert d'une résine de finition. L'intrados du pont est constitué d'une tôle continue soudée aux pannes. La grande finesse de l'ouvrage a rendu nécessaire des études dynamiques poussées qui ont confirmé que la passerelle se trouvait dans une classe de confort suffisante pour les piétons qui l'emprunteront.